



MAIRIE DE CHATELNEUF

Permanences du secrétariat:

580 rue Principale 39300 Châtelneuf Tél: 03.84.51.61.97 @: chatelneuf.mairie@wanadoo.fr

Compte rendu de la séance extraordinaire du 24 novembre 2020 à 19 h 00 Salle des Associations Espace SYAMOUR 600 rue Principale 39300 Châtelneuf A Huis Clos

Étaient présents: Bruno Ragot (le Maire), Stéphane Vannoz (premier adjoint), Jacques Girardot (deuxième adjoint), Colette Humbert, Catherine Poinot, Pascal Fomine, Romain Viennot et Guillaume Blondeau.

Étaient absents

Juline Doucey, Benjamin Mittay (procuration donnée à Bruno RAGOT) et David Seiller (procuration donnée à Bruno RAGOT).

Secrétaire de séance : Stéphane VANNOZ.

ORDRE DU JOUR ET DELIBERATIONS

Destination de la maison située 674 rue du Principale 39300 CHÂTELNEUF

Rappel sur les commissions « urbanisme infrastructure et accessibilité » du 13/11/2020 et du 20/11/2020.
Présentation du calendrier de la procédure de mise en vente par la commune, droit des locataires, délais ...

1. Délibération:

Après avoir été informé des motifs, concernant la destination de la Maison sise 674 rue Principale 39300 Châtelneuf, par Monsieur le Maire :

Le conseil municipal se prononce sur la vente de la propriété située au 674 rue Principale par délibération :

à 6 voix pour, 2 voix contre, et 2 abstentions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide un prix de vente de 100 000 euros

à 8 voix pour, 2 voix contre.

Les locataires sont prioritaires pour l'achat de ce bien, ils disposent de deux mois à compter de la date de remise de la lettre de congés.

2. A 20 h 00, sur invitation, M. et Mme BERTSCHY Patrick sont informés de cette délibération.





Questions diverses

 Présentation pour les colis de fin d'année d'une solution avec la Communauté de Communes et les commerçants de Champagnole.
Il s'agit de chèques cadeaux utilisables chez les commerçants fermés suite au confinement (COVID19) « opération chèques solidaires ».
Monsieur le Maire aimerait l'utilisation de cette offre, à revoir le vendredi 27/11/2020 à 19h00.

> La séance est levée à 20 h 00 le 24 novembre 2020 Le Maire : Bruno RAGOT

Vou le daire auxèche, le 1º Hajoint

Le Maire: Bruno RAGOT.

VANWOZ Stejhouse